



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE

N° déclaration d'activité : 42 68 001 78 68

FORMATION COORDONNER des ACTIVITES & des PROJETS dans le DOMAINE du SOCIAL & de la SANTE

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux traversent une période de transformation importante qui se caractérise par une évolution des fonctions au sein des organisations, et notamment pour les fonctions d'animation, d'encadrement et de direction. Dans ce contexte, les fonctions de coordination et d'animation d'équipe tendent à se développer et deviennent des maillons essentiels de la mise en œuvre des projets d'établissement. Pour répondre à un besoin de développement des compétences, les instituts de formation ACTIF (*Montpellier*), ANDESI (*Paris*), EPSS (*Cergy*), Ecole supérieure de praxis sociale (*Mulhouse*), ERASME (*Toulouse*), Institut Meslay (*Angers*), IRTS Hauts de France et ITS (*Tours et Pau*) s'associent pour vous proposer une formation de Coordinateur.

Définition de la fonction et contexte d'intervention

Animateur d'équipe dans le domaine du social et de la santé, le coordinateur participe au sein de son établissement à la dynamique impulsée par le projet de service et plus globalement par le projet institutionnel.

Il/elle assure la mise en œuvre et la coordination des activités en mobilisant les ressources nécessaires et constitue dans ce sens un garant des orientations fixées et des objectifs retenus. Il/elle anime son équipe, qui peut être pluridisciplinaire et occupe une place qui le situe institutionnellement à l'interface du chef de service et de l'équipe socio-éducative ou médico-sociale. Dans la chaîne hiérarchique, il/elle participe à une coordination fonctionnelle et constitue une courroie de transmission de l'information ascendante et descendante.

Ce rôle s'inscrit souvent dans des logiques pluridisciplinaires. En interne, il/elle est un point d'appui technique pour le personnel des équipes. A l'extérieur de l'établissement ou du service, il/elle constitue bien souvent un relais et occupe dans ce cas un rôle essentiel d'interface entre la structure dont il/elle dépend et les instances extérieures.

Le coordinateur organise le travail socio-éducatif, médico-social ou sanitaire de proximité. Il/elle accompagne et soutient le travail réalisé auprès des personnes accompagnées. Il coordonne les différentes étapes liées à la réalisation du projet des personnes en renforçant les collaborations entre intervenants et en garantissant la cohérence de ce projet.

Le coordinateur intervient principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé, de l'insertion sociale et de l'intervention à domicile. Il est employé par les associations, les collectivités territoriales, la fonction publique et les structures à but lucratif.

Finalités et objectifs de la formation

La formation vise au développement des compétences suivantes :

Domaine de Compétences 01 - Animer une équipe et coordonner l'action

- Participer à la mise en œuvre d'une dynamique collective
- Animer une équipe pluridisciplinaire
- Communiquer en interne
- Assurer la circulation de l'information tout au long de la ligne hiérarchique
- Garantir l'application du projet d'établissement et des textes réglementaires
- Organiser le travail et gérer les plannings
- Impliquer les professionnels dans la démarche qualité mise en œuvre

Domaine de Compétences 02 - Assurer un encadrement technique des équipes

- Contribuer à l'élaboration des projets personnalisés, en assurer le suivi et en superviser l'évaluation
- Apporter un conseil technique concernant la mise en œuvre du projet personnalisé par les intervenants socio-éducatifs
- Encadrer les écrits professionnels
- Développer les compétences et proposer des plans de formation

Domaine de Compétences 03 - Développer une veille et une expertise

- Identifier et analyser les besoins individuels nécessaires à la réalisation des projets ainsi que les besoins d'un territoire et d'une population
- Analyser l'environnement institutionnel et l'évolution des politiques sociales
- Assurer une veille de l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée à ses évolutions

Domaine de Compétences 04 - Développer le partenariat

- Identifier les dispositifs et les partenaires
- Mobiliser les réseaux compétents en lien avec la mission du service
- Communiquer à l'externe

Public visé

L'ensemble des professionnels occupant ou projetant d'occuper des fonctions de coordination/animation d'équipe dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux et du sanitaire.

Les **personnes demandeurs d'emploi ou en reconversion** devront effectuer un stage de 5 semaines (175 heures) auprès d'un professionnel en fonction, sur la période de la formation.

Les **professionnels exerçant dans les domaines du social et de la santé**, qui ne sont **pas en poste de coordinateur**, ont deux possibilités pour effectuer ce stage pratique :

- soit effectuer un stage de trois semaines (105h) en dehors de leur structure auprès d'un coordinateur,
- soit se voir confier par leur employeur une ou des activités relevant de la fonction de coordination (à valider avec l'organisme de formation).

La formation contribue à la professionnalisation des salariés occupant des fonctions de coordination (équipe/projet), à l'évolution professionnelle de ceux qui en ont le projet et peut être un tremplin vers des formations de cadre intermédiaire (ex : CAFERUIS) ou universitaires.

Contenu de la formation

Cette formation de 112 heures (16 journées) s'organise autour des contenus suivants :

Domaine de formation I – Politiques sociales et évolution des secteurs

- Le cadre législatif
- Les enjeux économiques
- La logique de service

Domaine de formation II- La fonction de coordinateur au sein de l'institution

- L'institution : approche de l'organisation
- La fonction : délégations, rôle et posture
- La relation au cadre hiérarchique

Domaine de formation III – Animation et coordination d'équipe

- Animer une réunion
- Informer et communiquer
- Gérer les conflits
- Mobiliser les compétences personnelles et collectives
- Prévenir les risques psycho-sociaux
- Accompagner la mise en œuvre des projets individualisés
- L'évaluation des activités
- Gestion des plannings

Domaine de formation IV – Encadrement technique des équipes

- Droit du travail et organisation du travail
- Les écrits professionnels
- Initier les coopérations et le travail en réseau
- Organiser la communication externe

Intervenants

L'équipe pédagogique est composée de professionnels issus de différents horizons professionnels et disciplinaires : universitaires, formateurs des centres de formation en travail social, consultants, directeurs et chefs de service des différents secteurs, responsables de collectivités.

Informations pratiques

Organisation de la formation

L'ensemble de la formation, soit 112 h déclinées en 16 journées, se déroule dans les locaux de l'ESPS situé 04 rue Schlumberger à Mulhouse. Elle est proposée sur la base de modules de trois journées de formation par mois. Une dernière journée est dédiée à l'évaluation des acquis de la formation et au bilan de fin de formation.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

Effectifs mini et maxi : 8 minimum – 25 maximum

Evaluation des acquis de la formation

Elle est réalisée à partir d'un dossier écrit d'une dizaine de pages relatif à une pratique de coordination et d'un entretien avec un jury.

Calendrier 2021

Mardi 03, mercredi 04, jeudi 05 mai 2022
Mardi 07, mercredi 08, jeudi 09 juin 2022
Mardi 05, mercredi 06, jeudi 07 juillet 2022
Mardi 13, mercredi 14, jeudi 15 septembre 2022
Mardi 04, mercredi 05, jeudi 06 octobre 2022
Mardi 08 novembre 2022

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site à nous renvoyer complété par courrier et accompagné d'une lettre de motivation. Clôture des inscriptions : **le 25 avril 2022**

Horaires :

9h 00 à 12h 30 et de 14h 00 à 17h 30

Coût de la formation

Pour l'ensemble des 112 heures, le coût de la formation s'élève à 2 300 €

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à :

Isabelle DENNIELOU
Responsable de formation
Tél : 03 89 33 57 90
i.dennielou@praxis.alsace

Graziella PHEULPIN
Assistante de formation
Tél : 03 89 33 57 99
g.pheulpin@praxis.alsace